

Challenge League
Création de valeur
2024/25

Table des matières

Mentions légales

Donneuse d'ordre
Swiss Football League, Maulbeerstrasse 10, 3011 Berne

Mandataire
EBP Schweiz AG, Mühlebachstrasse 11, 8032 Zurich

Beat Burri (chef de projet)
Dr. Oliver Hoff (assurance qualité)
Tonio Schwehr (collaborateur scientifique)
Niklaus Strittmatter (collaborateur scientifique)
Josephine Clausen (collaboratrice scientifique)
Miriam Werder (concept de publication)
David Eisenstein, Sophie Baumgartner (graphisme et design)
Julia Guran (relecture)

Haute école de Lucerne – Économie, Institut pour le tourisme et la mobilité ITM, Rösslimatte 48, 6002 Lucerne

Dr. Anna Mehr (enseignante, HSL)
Prof. Dr. Jürg Stettler (directeur de l'institut)

Traduction
Zieltext AG, Rietstrasse 38, 8702 Zollikon

Proposition de citation
EBP, Haute école de Lucerne (2025): La création de valeur des clubs de Super League et de Challenge League 2024/25. Zurich/Lucerne/Berne: EBP, Haute école de Lucerne, Swiss Football League.

Introduction	3
La saison 2024/25 en un coup d'œil	4
Nombre de spectateurs par match	5
Nombre de spectateurs	6
Dépenses des spectateurs	7
Chiffre d'affaires par secteur	8
Création de valeur et emploi	9
Aperçu des résultats	10
Bases de données et méthodes	11
Définitions des termes	12

Introduction

Les clubs professionnels suisses de football sont un facteur économique important. Dans leurs cantons et au-delà, ils créent de la valeur et des emplois. Telles sont les principales conclusions de cette étude réalisée par EBP Schweiz et la Haute école de Lucerne (HSLU) pour la Swiss Football League.

Cette analyse met en lumière l'impact économique des clubs dans leur environnement économique au cours de la saison 2024/25. Elle se base sur les chiffres des clubs, les données d'une vaste enquête auprès des spectatrices et spectateurs et les données d'autres acteurs de l'environnement des clubs. L'étude – la deuxième après celle de 2013/14 – comprend un rapport sur la Super League et un sur la Challenge League, ainsi qu'un rapport sur chacun des 12 clubs de Super League.

Le présent rapport est consacré à la Challenge League. C'est la première fois qu'EBP et la HSLU déterminent son impact sur l'économie nationale.

La deuxième plus importante ligue de football de Suisse accueille des petits clubs aux côtés de clubs traditionnels, plus importants, ce qui crée des contrastes passionnants. Les jeunes talents, les duels régionaux et la lutte pour la promotion la rendent particulièrement attrayante. La création de valeur de près de 70 mio. CHF correspond à peu près à celle de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres (FFES).



La saison 2024/25 en un coup d'œil

409'500

billets vendus par les clubs



340'300

joueuses et joueurs
licenciés en Suisse

69.6 mio.

CHF de création de valeur
générée par la Challenge League



549

postes à plein
temps créés

141 mio.

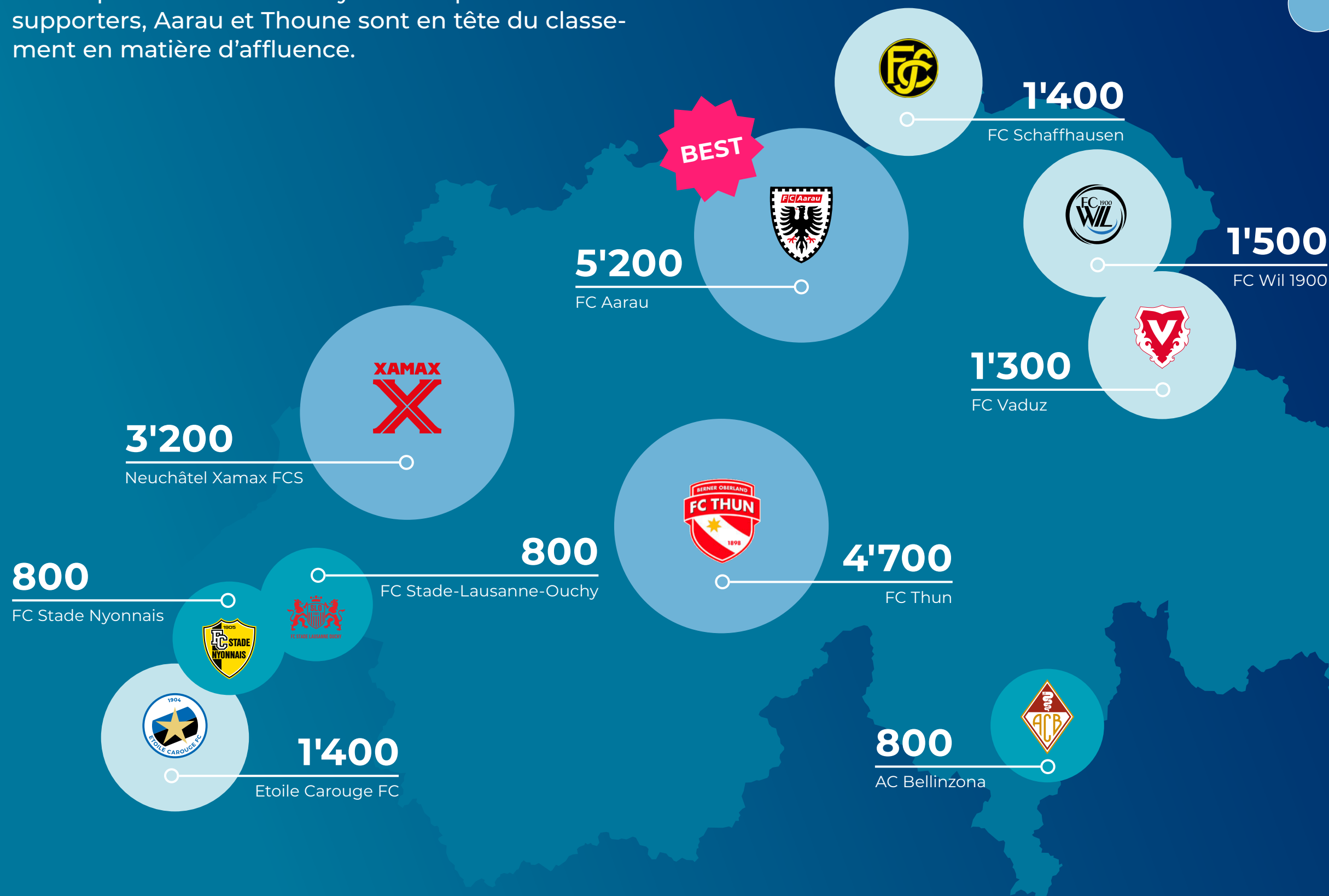
CHF de chiffre d'affaires
généré par la Challenge
League

7.8 mio.

CHF dépensés par les suppor-
ters pour les saucisses, les
boissons et autres

Nombre de spectateurs par match

Les clubs de Challenge League n'attirent pas tous le même public. Avec une moyenne de plus de 4'000 supporters, Aarau et Thune sont en tête du classement en matière d'affluence.





Nombre de spectateurs

409'500

C'est le nombre de billets vendus par les clubs de Challenge League lors de la saison 2024/25. Ce chiffre inclut non seulement les matchs de championnat, mais aussi les matchs à domicile de la Coupe de Suisse.

En moyenne, 2'100 supporters assistent aux matchs de Challenge League. Les clubs traditionnels comme le FC Aarau, le FC Thoun ou Neuchâtel Xamax FCS attirent un public nettement plus important.

D'autres raisons expliquant les différences d'affluence résident dans la taille variable des bassins de population, des groupes de supporters et des stades. Certains répondent à des normes modernes avec une bonne infrastructure. D'autres sont plus petits, mais proposent une atmosphère plus familiale.

De plus, le nombre de spectateurs varie au cours de la saison. Au début, les matchs sont moins fréquentés. Dès que l'on sait quels clubs se battent pour une promotion, l'intérêt des spectatrices et spectateurs augmente également. Ainsi, un club peut surprendre par un nombre élevé de spectatrices et spectateurs en fin de saison. Etoile Carouge l'a prouvé lors de la saison 2024/25.

Intérêt du public de Challenge League

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

2024/25



FAIT

Avec 340'300 joueuses et joueurs licenciés, le football est le sport le plus populaire en Suisse. Les clubs jouent un rôle important dans la vie publique, que l'on soit à la campagne, dans les agglomérations ou en ville. Ils favorisent la cohésion sociale, contribuent de manière importante à l'intégration et créent une expérience communautaire inclusive.

7.8 mio.

C'est la somme en CHF que les spectatrices et spectateurs ont dépensée en 2024/25 lors des matchs, à savoir pour la restauration, le transport et les articles du commerce de détail.

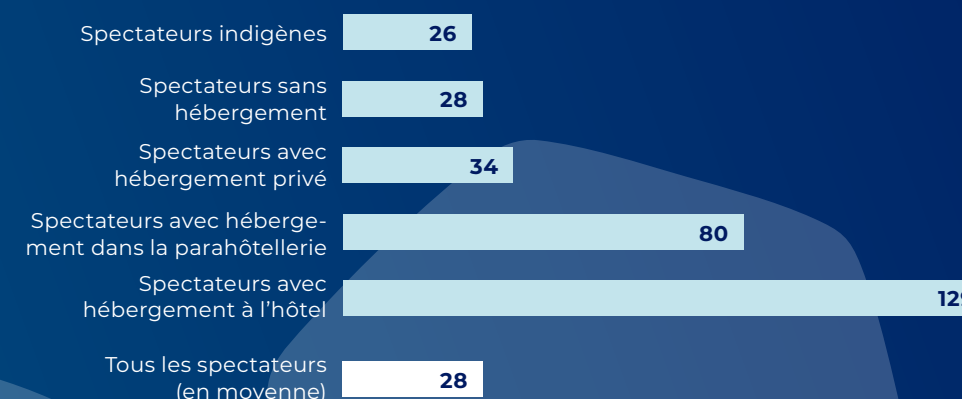
Les dépenses moyennes par groupe de supporters se situent entre 26 et 129 CHF, billets non compris. Les supporters locaux dépensent en moyenne 26 CHF par match et par personne. Alors que les visiteuses et visiteurs venus pour un jour dépensent en moyenne 28 CHF, les personnes qui logent chez des amis dépensent 34 CHF. Les hôtes hébergés dans la parahôtellerie et l'hôtellerie ont certes les dépenses les plus élevées, avec respectivement 80 et 129 CHF en moyenne, mais ils constituent également le plus petit groupe de supporters.

Au total, les supporters dépensent 7.8 mio. CHF. La restauration est le poste le plus important, avec 5.2 mio. CHF, soit 67%. Les transports et les dépenses dans le commerce de détail représentent environ 13% chacun. Les nuitées et les autres dépenses ne pèsent guère dans la balance, avec environ 3% dans un cas comme dans l'autre.

Dépenses des spectateurs (moyenne en CHF par groupe de spectateurs)

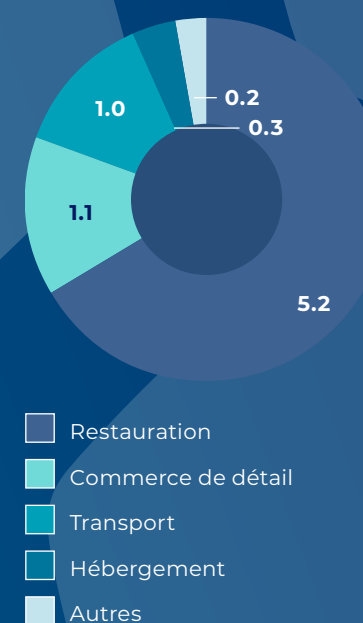
Source: calculs d'EBP et de la HSLU

2024/25



Motif des dépenses des spectateurs (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU





141mio.

Tel est le chiffre d'affaires en CHF que la Challenge League a généré au cours de la saison 2024/25.

La Challenge League génère 141 mio. CHF de chiffre d'affaires en Suisse dans les secteurs économiques les plus divers. Cela est dû aux prestations pré-alables des clubs (biens et services fournis par les entreprises). Certains secteurs en profitent particulièrement. Il s'agit notamment du commerce et des transports ainsi que de la communication, de l'assurance, de la finance et de l'immobilier, avec un chiffre d'affaires de 15.5 mio. CHF chacun.

Chiffre d'affaires (en mio. CHF)

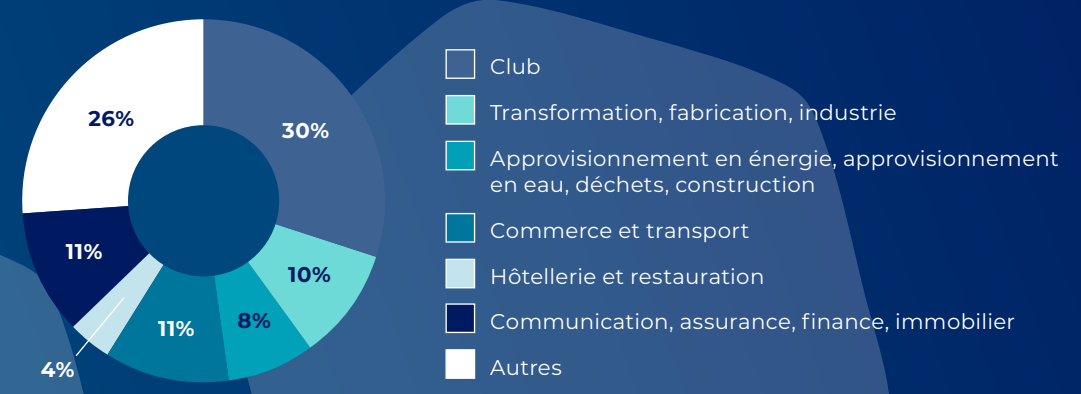
Source: calculs d'EBP et de la HSLU

2024/25



Chiffre d'affaires par secteur d'activité (en %)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU





69.6mio.

Ce montant en CHF correspond à la création de valeur générée par la Challenge League. En outre, cette dernière crée 549 emplois à temps plein.

Les clubs de Challenge League et leur environnement économique créent 69.6 mio. CHF de valeur dans toute la Suisse au cours de la saison 2024/25. Cela correspond à peu près à la création de valeur créée par la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres (ESAF).

Les effets directs des clubs (par ex. les salaires, l'administration) représentent environ 40% de la création de valeur, les effets indirects représentent le reste. Ceux-ci proviennent par ex. de l'achat de services de restauration, de construction ou de marketing, ainsi que de l'impact sur le revenu (déclenché par les dépenses de consommation des employées et employés).

Les clubs créent des emplois: la Challenge League a généré 549 emplois à temps plein (équivalents plein temps EPT) au cours de la saison 2024/25. Au total, les clubs génèrent chaque année un nombre d'EPT similaire à celui d'une grande entreprise dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services.

Création de valeur brute (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU 2024/25



Emploi (en EPT)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU 2024/25



Plus les clubs réalisent de ventes, plus le volume d'impôts est élevé. Pour la saison 2024/25, la Confédération, les cantons et les communes perçoivent des impôts pour environ 5.9 mio CHF: TVA, impôts nets sur les biens et impôts sur le revenu.



Aperçu des résultats

Les clubs de Challenge League génèrent 141 mio. CHF de chiffre d'affaires dans différents secteurs économiques en Suisse au cours de la saison 2024/25. La création de valeur s'élève à 69.6 mio. CHF. Par ailleurs, les clubs de Challenge League produisent un effet sur l'emploi de l'ordre de 549 postes à temps plein (équivalents plein temps EPT). La Confédération, les cantons et les communes perçoivent des impôts pour environ 5.9 mio. CHF.

Chiffre d'affaires et recettes fiscales (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

	Total	Recettes fiscales
Effet direct	51.2	
Effet indirect	89.9	
Total	141.1	5.9

Création de valeur brute (en mio. CHF)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

	Total
Effet direct	28.1
Effet indirect	41.5
Total	69.6

Emploi (en EPT)

Source: calculs d'EBP et de la HSLU

	Total
Effet direct	268
Effet indirect	281
Total	549

Bases de données et méthodes

Phase 1 – Collecte des données

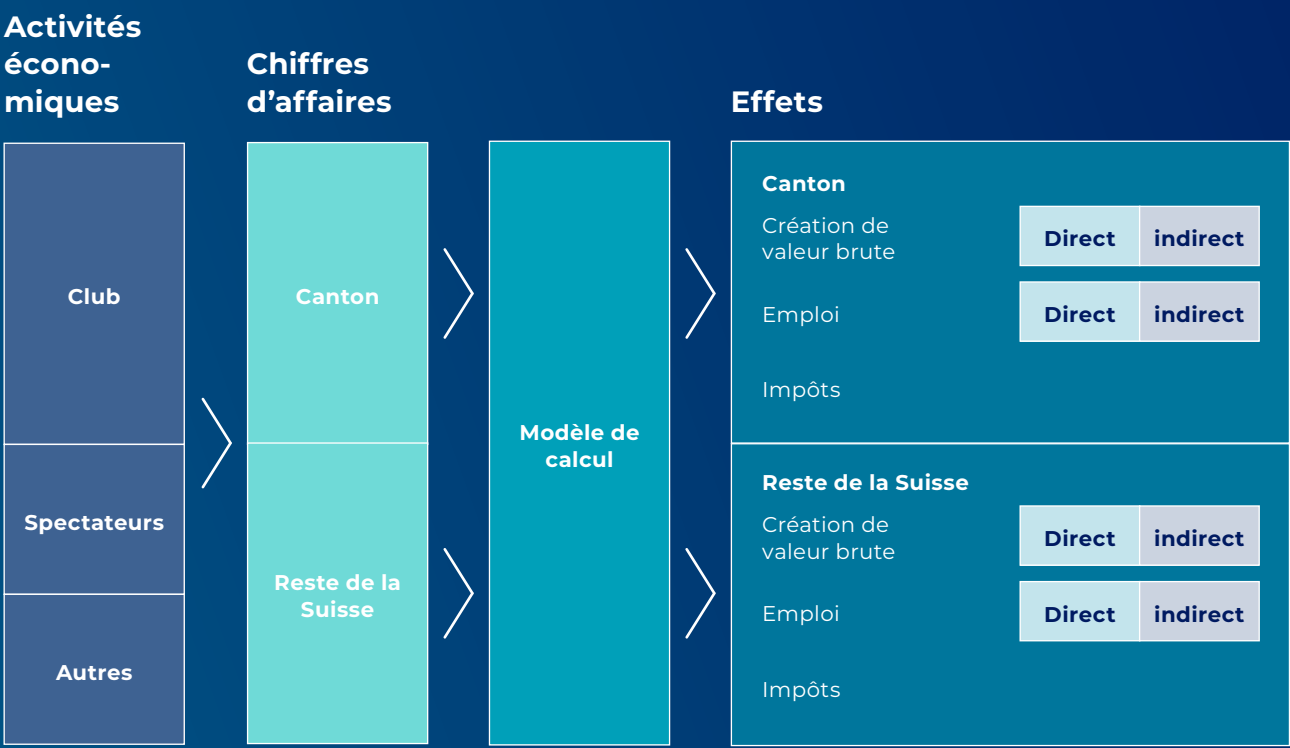
Du côté des clubs, la base de données est constituée de la documentation financière consolidée sur les licences pour la saison 2024/25, fournie par les clubs.

- Les calculs incluent à la fois les prestations propres des clubs dans le domaine de la sécurité (stewards, sécurité dans les stades, etc.) et les contributions aux coûts que les clubs versent aux pouvoirs publics (police, pompiers).
- EBP et la HSLU ont pris en compte, pour chaque club, les investissements effectués par ceux-ci au cours des trois dernières saisons sous forme de valeur moyenne par saison.
- Les activités de l’environnement du club incluent par ex. les transports publics, les services d’autres organismes publics (par ex. les infrastructures, la police), la production télévisuelle des matchs, les sponsors, etc.
- EBP et la HSLU ont interrogé les acteurs concernés dans le cadre d’entretiens personnels et au moyen de questionnaires standardisés.
- Ils n’ont pas pris en compte d’autres activités économiques liées à l’environnement élargi du football des clubs en Suisse (par ex. les paris sportifs ou les revenus supplémentaires générés par les bars sportifs) en raison de leur lien plutôt indirect avec les activités sportives et les matchs.
- FC Schaffhouse: EBP et la HSLU n’ont pas pu prendre en compte la documentation relative à la licence du FC Schaffhouse. Toutefois, ils ont intégré les effets économiques générés par les supporters dans leurs calculs d’impact économique.

Phase 2 – Modélisation de l’impact économique

EBP et la HSLU ont calculé les principaux indicateurs (chiffres d’affaires, création de valeur brute, emploi, impôts) à l’aide d’un modèle d’impact économique (voir schéma), qui permet également de saisir les interdépendances entre les cantons et le reste de la Suisse.

- À l’aide du modèle d’impact, EBP et la HSLU ont calculé les effets directs et indirects (effets sur la consommation intermédiaire et sur le revenu) déclenchés par les chiffres d’affaires dans les cantons et dans l’ensemble de la Suisse. En Challenge League, EBP et la HSLU n’ont pas effectué la modélisation pour chaque canton.
- Transferts de joueurs: il est possible qu’ici, certaines données aient été comptées à double, dans une mesure qui reste toutefois négligeable.



Source: représentation d’EBP et de la HSLU

Définitions des termes

Chiffre d'affaires / production brute

Dans ce rapport, EBP et la HSLU utilisent le terme de chiffre d'affaires. Il désigne les recettes des entreprises, des organisations ou des secteurs. En économie, le chiffre d'affaires correspond approximativement à la production brute d'une entreprise ou d'un secteur et se calcule comme la somme de la création de valeur brute et des prestations préalables.

Création de valeur brute

La création de valeur brute correspond à la valeur créée par une entreprise ou une organisation au cours d'une période donnée (valeur totale des biens et services produits, moins les prestations préalables achetées à des tiers). La création de valeur brute correspond en principe à la contribution au produit intérieur brut (PIB). Il s'agit donc de l'indicateur le plus approprié pour mesurer et comparer les performances d'une entreprise ou d'une organisation au sens économique du terme.

Prestations préalables

EBP et la HSLU désignent par prestations préalables les biens et services achetés à l'extérieur pour produire son propre produit ou service. Pour un club de football, par ex., les dépenses en matériel d'entraînement en font partie.

Emploi

Pour générer les effets économiques calculés ici, un certain volume de travail est nécessaire. Ce volume est exprimé en équivalents temps plein (EPT). Un EPT désigne la prestation de travail d'une personne travaillant à 100%.

Modèle d'impact

Modèle économique basé sur le tableau input-output suisse. Ce modèle permet de calculer les effets économiques régionaux et nationaux en termes de création de valeur, d'emploi et de fiscalité à partir d'une impulsion économique primaire (par ex., l'augmentation de la demande liée aux matchs de football des clubs). Ce modèle a été adapté à la structure économique des cantons dont sont issus les clubs.

Effets indirects

Impacts générés au premier niveau de la chaîne de valeur, par ex. l'embauche d'un entraîneur par un club de football.

Effets indirects

Somme de l'effet sur les prestations préalables et sur le revenu.

Effet des prestations préalables

Cet effet se produit lorsqu'une entreprise ou une organisation achète des biens et des services à des tiers. Il fait partie des effets indirects.

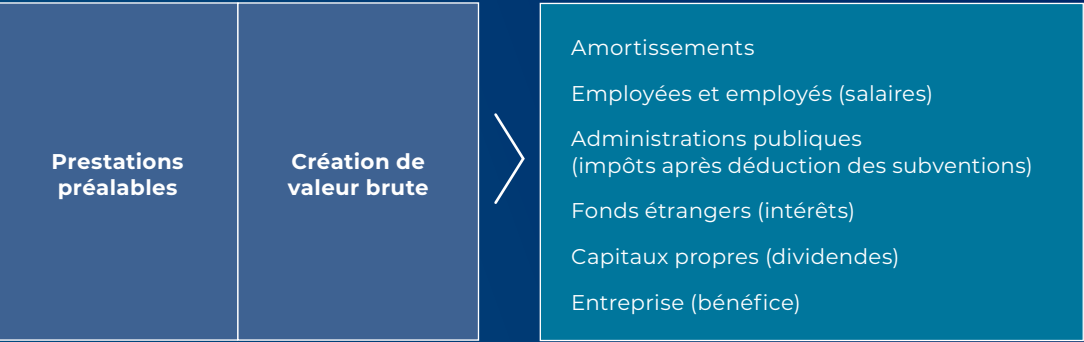
Effet sur le revenu

Cet effet provient des dépenses de consommation générées par les revenus des employées et employés. Il fait partie des effets indirects.

Impôts/taxes

Les impôts et autres taxes versés aux pouvoirs publics (État, canton, commune), générés par les activités économiques des clubs de football et de leur environnement.

Chiffre d'affaires / Production brute



Source: représentation d'EBP et de la HSLU